



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **13 janvier à 19h00**.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée, des masques sont également disponibles.

Les places sont exclusivement attribuées aux citoyens sur la base du premier arrivé jusqu'à ce que la capacité maximale d'accueil de la salle soit atteinte.

## **RÈGLEMENT 1134-2023 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE ET LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **1. ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES SÉANCES (article 28)**

Les séances ordinaires du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : [www.facebook.com/VilleBromont](http://www.facebook.com/VilleBromont)
- la chaîne YouTube de la Ville : [www.youtube.com/user/villedebromont](http://www.youtube.com/user/villedebromont)

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : [www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/](http://www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/) dans les jours suivant la séance.

### **2. PÉRIODES DE QUESTIONS (article 19 et suivants)**

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- Première (1<sup>e</sup>) période de questions; celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée, les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.
- Deuxième (2<sup>e</sup>) période de questions; celle-ci se tient à la fin de la séance avant la clôture et porte sur tout sujet.

Le temps alloué par personne est de cinq (5) minutes maximums pour poser sa ou ses questions. Le temps alloué aux périodes de questions est d'une durée de trente (30) minutes.

Une personne qui désire poser une question, mais qui ne peut être présente lors de la séance ordinaire, peut acheminer sa question à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) jusqu'à 12 h le jour de la séance ordinaire en prenant soin d'indiquer ses coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) ainsi que le point à l'ordre du jour, le cas échéant.

### **3. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET USAGE CONDITIONNEL**

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement aux demandes de dérogation mineure et d'usage conditionnel, conformément aux articles 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1).

### **4. COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL (article 58)**

Quiconque désire transmettre au conseil une lettre, une requête, une pétition, un rapport ou tout autre document doit le faire parvenir au greffier par l'entremise d'une personne agissant à titre de responsable, en indiquant son nom, le nom de l'organisme qu'il représente, s'il y a lieu, et l'adresse civique où peut être transmise toute communication, de même que le numéro de téléphone de la personne responsable.

Lesdits documents peuvent être acheminés par courriel à [greffe@bromont.com](mailto:greffe@bromont.com) ou déposés en main propre au Service du greffe.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
13 JANVIER À 19H00**

- 1. PÉRIODE D'INFORMATION**
  - 1.1 PÉRIODE D'INFORMATION
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION**
  - 3.1 Aucun
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 2 décembre 2024
  - 5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire « budget » du conseil municipal du 9 décembre 2024
  - 5.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 9 décembre 2024
  - 5.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 décembre 2024
- 6. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
  - 6.1 Autorisation de contributions financières aux organismes de bienfaisance pour l'année 2025 pour un montant n'excédant pas 30 000 \$
  - 6.2 Participation des membres du conseil aux différents congrès et colloques pour l'année 2025
- 7. RÈGLEMENTS**
  - 7.1 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1033-08-2025 modifiant le Règlement 1033-2016, tel qu'amendé, décrétant les limites de vitesse maximales sur le territoire de la Ville de Bromont
  - 7.2 Adoption du Règlement 1079-02-2024 modifiant le Règlement 1079-2021, tel qu'amendé, concernant l'utilisation extérieure des pesticides et des engrais
  - 7.3 Adoption du Règlement 1134-02-2024 modifiant le Règlement 1134-2023, tel qu'amendé, concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal
  - 7.4 Adoption du Règlement 1150-2024 fixant le montant maximal de dépenses relatives à la Loi sur les immeubles industriels municipaux (LIIM) pour l'exercice financier 2025
  - 7.5 Adoption du Règlement d'emprunt 1152-2024 concernant une dépense et un emprunt de 1 750 000 \$ pour le réaménagement du parc Grégoire (jeux d'eau et surface multisports)



7.6 Adoption du Règlement d'emprunt 1153-2024 décrétant des dépenses en immobilisation de 5 850 000 \$ et un emprunt de 5 350 000 \$

7.7 Adoption du Règlement d'emprunt 1154-2024 concernant une dépense et un emprunt de 7 361 000 \$ pour les travaux de réfection des infrastructures Parc Carrousel

## **8. AFFAIRES COURANTES**

### **8.1 DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION**

8.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 31 décembre 2024

8.1.2 Versement de la contribution de la Ville de Bromont à la Société de développement économique de Bromont (SODEB) pour l'année 2025

8.1.3 Versement de la contribution de la Ville de Bromont à Technum Québec pour l'année 2025

8.1.4 Approbation des dépenses dans le cadre du volet Projets particuliers d'amélioration du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

8.1.5 Appui aux municipalités locales : contestation de l'avis d'augmentation 2025 de PG Solutions

8.1.6 Création et nomination au poste à durée indéterminée de conseillère principale/conseiller principal ressources humaines et paie, Direction des services administratifs et du soutien à l'organisation

8.1.7 Nomination au poste à durée indéterminée de cheffe/chef de division - gestion des eaux, Direction de la gestion des actifs et des grands projets

8.1.8 Nomination au poste à durée déterminée de chargée/chargé de projets - division génie et grands projets, Direction de la gestion des actifs et des grands projets

8.1.9 Confirmation au poste à durée indéterminée de capitaine, Service de sécurité incendie

8.1.10 Prolongation de l'intérim au poste de directrice adjointe/directeur adjoint, Service de sécurité incendie

8.1.11 Modification à la convention collective des policiers et policières de Bromont inc.

8.1.12 Modification à la convention collective des pompiers et pompières, section locale Bromont – SFCP 7140

### **8.2 DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIFS ET DES GRANDS PROJETS**

8.2.1 Aucun

### **8.3 DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES**

8.3.1 Approbation de la grille d'évaluation et de pondération des soumissions dans le cadre de l'appel d'offres pour les plans, devis et surveillance pour le remplacement de la génératrice à la Centrale de traitement des eaux (CTE) (008-GGP-P-25)



- 8.3.2 Octroi de contrat pour des travaux d'entretien préventif des systèmes CVAC des bâtiments municipaux (2025-2026) à Navada ltée pour un montant de 42 558,42 \$, plus les taxes applicables (058-TP-I-24)
- 8.3.3 Octroi de contrat en gré à gré pour des services professionnels en architecture pour la réfection du revêtement de maçonnerie au réservoir Dorchester à Petrone Architecture inc. pour un montant de 48 873 \$, plus les taxes applicables (007-GGP-G-25)
- 8.3.4 Octroi de contrat en gré à gré pour l'adhésion à une solution infonuagique de stockage de données à Micrologic pour un montant de 183 010 \$, plus les taxes applicables (2025-2028) (011-ASO-G-25)
- 8.3.5 Octroi de contrat en gré à gré pour le renouvellement et l'acquisition de licences de la suite d'outils de Microsoft 365 à ITI inc. pour un montant de 151 341,40 \$, plus les taxes applicables (2025-2028) (012-ASO-G-25)
- 8.4 DIRECTION DE LA GESTION DURABLE DU TERRITOIRE**
- 8.4.1 Dépôt de la liste des permis de construction de mois de décembre 2024
- 8.4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 10 décembre 2024
- 8.4.3 2024-30231: Approbation de plans – Plan directeur d'aménagement de la phase 2 du Quartier Samara, rue Samara
- 8.4.4 2024-30225 : Approbation de plans – Plan directeur d'aménagement de la station balnéaire, zone PDA6-01, 279-319, chemin du Lac-Gale
- 8.4.5 2024-30199 : Approbation de plans – Modification du projet d'agrandissement du 111, rue de Rouville
- 8.4.6 2024-30215 : Approbation de plans – Demande visant l'abattage d'un arbre exceptionnel visible de la voie publique au 915, rue Shefford
- 8.4.7 2024-30217 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un bâtiment accessoire d'une superficie de 89 m<sup>2</sup> au lieu de 60 m<sup>2</sup> maximums, et d'une hauteur de 8,5 m au lieu de 8 m maximums, tel que stipulé à l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017, au 50, rue des Irlandais, lot 2 930 729, zone P3M-04, district Lac-Bromont
- 8.4.8 2024-30222 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction de murs de soutènement, à une distance inférieure à 0,5 m des limites de propriété malgré la norme prévue à l'article 178 du règlement de zonage 1037-2017, au 62 à 94, rue Samara, lots 6 527 913 à 6 527 920, zone PDA10-09, district Mont-Brome
- 8.4.9 2024-30224 : Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 895, chemin Coveduck
- 8.4.10 2024-30228 : Usage conditionnel – Demande visant la construction d'un établissement sportif intérieur (tennis léger) au 1632, route Pierre-Laporte - La Cité du Golf des Lacs
- 8.4.11 2024-30229: Approbation de plans – Demande visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée au 344, rue des Plaines



- 8.4.12 2024-30235 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la reconstruction d'un mur de soutènement, en pierres naturelles, en deux paliers, d'une hauteur totale de 5,5 m au lieu de 3 m maximum, tel que stipulé à l'article 178 du règlement de zonage 1037-2017 au 160, rue Drummond, lot 2 930 319, zone P4M-08, district Mont-Soleil
- 8.4.13 2024-30234 : Approbation de plans – Demande visant une opération de remblai, dans une pente supérieure à 20 %, afin de reconstruire un mur de soutènement au 160, rue Drummond
- 8.4.14 2024-30171 : Demande de changement de zonage pour la zone PDA3-02 au 16, rue Lafontaine
- 8.4.15 2024-30204 : Approbation de plans – Demande visant l'aménagement d'un stationnement pour le Versant des Cantons sur la rue Charlevoix – BME
- 8.5 DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE**
- 8.5.1 Approbation de la programmation 2025 des événements sur le territoire de la Ville de Bromont
- 8.5.2 Autorisation à déposer une demande d'aide financière au Programme d'aide aux initiatives de partenariat des ententes de développement culturel triennales (2025-2027) du ministère de la Culture et des Communications (MCC)
- 8.6 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8.6.1 Autorisation des événements et causes appuyées par le service de police pour l'année 2025
- 8.7 DIRECTION GÉNÉRALE**
- 8.7.1 Dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle et des changements qu'elles peuvent vivre
- 9. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE**
- 9.1 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le Règlement d'emprunt 1151-2024 concernant une dépense et un emprunt de 8 602 000 \$ pour les travaux de prolongement des conduites d'égout sanitaire et d'eau potable entre la rue André et le chemin des Carrières
- 9.2 Dépôt du procès-verbal de la 434e assemblée extraordinaire de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE), tenue le 19 décembre 2024
- 10. AFFAIRES NOUVELLES**
- 10.1 Aucun
- 11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**